

L'an deux-mille-vingt-trois, le 25 mai à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 8			
Votants : 10			
Votes	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT, Monsieur Vincent CERISIER, Madame Sylviane TESSIER.

Étaient excusés : Monsieur Alexandre CHABAUTY, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Aurélien THABUTEAU.

Étaient absents :

Procurations : Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR donne procuration à Monsieur Vincent CERISIER,

Monsieur Aurélien THABUTEAU donne procuration à Madame Noémie CHARTRIN.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Budget Primitif 2023 – Décision modificative n° 1

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L2311-2 et L1612-11 ;

Vu la délibération n° 2023/21 du 6 Avril 2023 portant adoption du budget primitif de la commune 2023 ;

Vu la proposition de décision modificative n° 1 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 1 comme suit :

Section d'investissement/dépenses :

Opération	Chapitre	Libellé nature	Article	Montant	Nouveaux crédits
221	21	Bâtiments administratifs	21311	+ 2 648,64 €	2 648,64 €
228	21	Autres bâtiments publics	21318	-2 648,64 €	59 351,36 €

Fait à ANTIGNY, le 5 Juin 2023

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05 49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20230525-25052023_36-DE
Reçu le 19/06/2023

mairie@antigny86.fr